

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Monsieur Hubert FALCO, Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, certifie que la délibération n°22/09/262 du Conseil Métropolitain du 29 septembre 2022, concernant le bilan de la concertation de la déclaration de projet n°2 du PLU de la ville du Pradet pour la création d'un pôle de valorisation, a été affichée le 6 octobre 2022 et ce pendant un mois au siège de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, au 107 Boulevard Henri Fabre à TOULON.

Fait à Toulon, le 7 novembre 2022

Par déléation
pour le Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée


Le Directeur Général Adjoint des Services
Madame Christine MORICE

